

10 SEPT 2026

Avis d'Infructuosité de l'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 03/UC3SB/BE/2026

**Opération : « Etude, Suivi et Travaux d'Aménagement au profit de l'Université de
Constantine 3 ».**

**Projet du cahier des charges : « Etude et Suivi pour des Travaux d'Aménagement au
profit de l'Université de Constantine 3 ».**

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le recteur de l'université de Constantine 3 Salah BOUBNIDER, informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/UC3SB/BE/2026 de l'opération : « **Etude, Suivi et Travaux d'Aménagement au profit de l'Université de Constantine 3** » pour le projet du cahier des charges : « **Etude et Suivi pour des Travaux d'Aménagement au profit de l'Université de Constantine 3** », lancé le **09 Juin 2026** dans « **L'EXPRESSION** » en langue française et le **09 Juin 2026** dans « **EL MASAA** » en langue arabe en presse écrite, le **09 Juin 2026** dans le journal « **INTERLIGNES** » en langue française, et le **09 Juin 2026** dans le journal « **TARIQ NEWS** » en langue arabe en presse électronique. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, l'opération a été déclarée infructueuse pour le motif suivant : **Aucune offre n'est déclarée conforme au contenu du cahier des charges.**

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres, sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de l'université au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution de cet avis d'infructuosité.

Les soumissionnaires qui contestent cette décision peuvent introduire un recours, auprès de la commission des recours au niveau du rectorat de l'université de Constantine 3 Salah BOUBNIDER (bureau du secrétaire général de l'université), dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la publication de cet avis.

Le Recteur